

Dompierre

infos

MAGAZINE D'INFORMATION
DES DOMPIERROISES ET DES DOMPIERROIS
www.dompierre-sur-yon.fr

#167
mai
juin
2026



2,4 millions d'euros investis en 2026 pour améliorer le cadre de vie,
entretenir le patrimoine communal et préparer l'avenir des Dompierroises
et des Dompierrois.



Goûter des aînés : un moment de convivialité partagé

Le 6 mars dernier, la commune de Dompierre-sur-Yon a organisé la 2^{ème} édition du Goûter des aîné.e.s à la salle Alphonse Magaud, à destination des Dompierroises et Dompierrois âgés de 80 ans et plus.

65 participant.e.s ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés pour partager un après-midi convivial, placé sous le signe de l'échange, de la bonne humeur et de la danse. Ce temps de rencontre a permis à chacune et à chacun de se retrouver autour d'un moment simple et chaleureux, favorisant le lien social et les moments de discussion.

Organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), cet événement s'inscrit dans les actions menées en faveur des aîné.e.s, en complément des dispositifs existants tout au long de l'année.

Pour s'inscrire ou inscrire une personne de votre famille sur le registre des personnes de 80 ans et plus, vous pouvez vous rendre en mairie ou nous contacter au 02 51 07 59 08 ou sur mairie@dompierre-sur-yon.fr



Élections : installation du nouveau conseil municipal

Les élections municipales se sont tenues le 15 mars. Sur 3 910 inscrits, 2 024 électeurs se sont déplacés, soit un taux de participation de 51,76 %. (Votes blancs 8,47 %, Votes nuls 3,53 %.).

Une seule liste était candidate, « *Dompierre Avance !* », conduite par François GILET, qui a recueilli 1 555 voix, soit 100 % des suffrages exprimés, et obtenu 27 sièges sur 27. Cette configuration a conduit à une élection dès le premier tour.

Le conseil municipal d'installation s'est tenu le 20 mars. À cette occasion, François GILET a été élu maire de Dompierre-sur-Yon. Ont également été élu.e.s adjoint.e.s : Cécile DREURE (1^{ère} adjointe au maire), Antoine GALOIS, Virginie HERSANT, Pascal MOLLÉ, Marietta BÉCOT-RETAILLEAU, Benoît VAN DER ELST et Françoise RABILLARD.

Ce premier conseil marque le début du nouveau mandat municipal. Les élu.e.s ont exprimé leur volonté de poursuivre leur engagement au service de la commune et des Dompierroises et Dompierrois.





François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

Mesdames, Messieurs,
Chères Dompierroises, chers Dompierrois,

Nous souhaitons commencer par vous adresser nos remerciements. **Votre mobilisation et votre confiance lors des élections municipales nous ont donné la légitimité nécessaire pour agir à votre service.** Cette confiance nous honore et nous engage à rester exigeants et attentifs, jour après jour, à vos besoins et à ceux de notre commune.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des élu.e.s du Conseil Municipal 2020-2026 et tous les agents municipaux. Leur engagement, leur professionnalisme et leur énergie ont été essentiels pour la réussite de Dompierre-sur-Yon. **Merci à chacune et à chacun d'entre vous d'avoir contribué à ce service collectif au quotidien.**

Aujourd'hui, nous entamons une nouvelle étape. Notre feuille de route est claire : faire de Dompierre une commune plus attractive, plus écologique, plus solidaire et davantage ouverte à la participation des Dompierroises et des Dompierrois. **Ensemble, nous allons déclarer, répartir et rythmer nos actions autour de ces priorités : moderniser et valoriser notre territoire,**

protéger nos ressources, soutenir notre économie locale et nos associations, et renforcer la démocratie locale en vous associant plus aux décisions.

Notre engagement repose sur des valeurs simples mais essentielles : écoute, responsabilité et transparence. Nous voulons travailler avec exigence, humilité et sérénité, dans le respect et la concertation, pour que chaque décision serve l'intérêt collectif et renforce le lien républicain qui unit Dompierre-sur-Yon.

Chères Dompierroises, chers Dompierrois, nous sommes prêts. Prêts à vous servir, avec ambition, énergie et détermination. Avec vous, pour vous, pour toutes et tous.



Envie d'interroger le maire ou les conseillers ? Posez vos questions via notre formulaire : <https://forms.gle/nXBBcHsdwnTjSYjd9> anonymement ou non, et elles seront étudiées pour être publiées ou répondues.

Sommaire

Vie locale	4
Suivi de projet d'aménagement	5
Dynamique Dompierroise	6 - 7
Dossier à la Une	8 - 9
Agenda	10
Et en +	11
Espaces publics et patrimoine	12
Rétrospective	13 - 15



Accueil familial à Dompierre-sur-Yon : une alternative humaine pour les personnes âgées ou adultes en situation d'handicap

À Dompierre-sur-Yon, dans le quartier des Feuilles-Vertes, Virginie et Emmanuel DANÈDE ouvrent leur domicile à un projet encore méconnu : l'accueil familial pour personnes âgées ou en situation de handicap. Agréée par le Conseil départemental de la Vendée, Virginie DANÈDE, aide-soignante depuis plus de 20 ans, a choisi

de faire évoluer sa pratique après une longue expérience en établissements, notamment en Ehpad. Souhaitant accorder davantage de temps et d'attention aux personnes accompagnées, elle a imaginé une autre manière d'exercer son métier. Depuis le 13 avril, le couple propose d'accueillir jusqu'à trois personnes dans un cadre chaleureux et sécurisé.

Pour concrétiser ce projet, ils ont fait construire une maison bioclimatique, pensée pour le confort et l'autonomie : chambres individuelles, espaces de vie partagés et équipements accessibles. Sur place, Virginie assure une présence quotidienne, tandis qu'Emmanuel DANÈDE participe activement à l'organisation et au cadre de vie. L'accueil, temporaire ou permanent, permet un accompagnement personnalisé, respectueux du rythme de chacun, dans un esprit familial.

Peu connu, l'accueil familial constitue une alternative aux structures collectives, fondée sur la proximité, l'écoute et le lien humain. Le coût d'un accueil familial (incluant les services rendus, l'hébergement, les repas et les charges courantes) est inférieur au coût en maison de retraite en raison notamment de l'avantage fiscal CESU. Aujourd'hui, Virginie et Emmanuel DANÈDE recherchent les premières personnes souhaitant partager ce mode de vie « *comme à la maison* » et souhaitent faire connaître ce dispositif auprès des habitants.

Contact : 06 76 75 71 93 / 06 43 93 76 18 – virginiedanede@orange.fr

Médiathèque : rendez-vous culturels au printemps

La médiathèque municipale Simone de Beauvoir propose plusieurs animations et temps forts ouverts à toutes et tous au cours des mois de mai et juin.

- Le 19 mai à 10h, l'animation « *Livres et doudous* » pour les enfants de 0 à 3 ans. Sur inscription auprès de la médiathèque.
- Dans le cadre de la Fête de la nature, une exposition intitulée « *Océans, un monde à préserver* » est présentée du 29 avril au 23 mai. Proposée en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée, elle invite à découvrir la biodiversité marine, à mieux comprendre le rôle des océans et à sensibiliser aux enjeux de leur préservation.
- Le 22 mai à 19h, une balade contée est organisée au départ de la médiathèque. Animée par l'atelier Les Contes en liberté, cette promenade dans la vallée de Margerie propose une découverte poétique et conviviale de la nature.



Naissances

- Sacha LOUISditBENJAMIN – Le Grand Pré
- Victor LAINÉ – Le Grand Pré
- Basile GIBOUIN – La Pierre Plate
- Maxine MICHELEAU – La Motte
- Livia GUILLET ROULLON – La Motte

- Zoé CHIRON – La Garlière

Mariage

- GRELIER David et GUITTET Lucie – La Motte

Décès

- Jean-Yves RAFFIN
- Pascal MAUS
- Robert FONTAGNÈRES
- Jean-Jacques LAUNOY



Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au Maire, en charge de l'environnement, de la transition écologique, de l'habitat, de l'urbanisme, de la résilience du territoire et de l'économie

Transition énergétique : un accompagnement pour les projets photovoltaïques

Dans le cadre des démarches en faveur de la transition énergétique, les Dompierroises et les Dompierrois peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leurs projets d'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Porté localement par le collectif Colicop, en lien avec l'association Elise et avec le soutien de La Roche-sur-Yon Agglomération, ce dispositif permet :



- D'évaluer la faisabilité des projets,
- D'obtenir des conseils techniques et administratifs,
- D'accéder aux aides existantes,
- De bénéficier de tarifs négociés auprès d'artisans locaux qualifiés.

L'accompagnement proposé permet d'évaluer la faisabilité des projets, d'apporter des conseils techniques et administratifs, ainsi que d'orienter vers les aides existantes. Le collectif facilite également la mise en relation avec des artisans locaux qualifiés et propose des conditions tarifaires négociées dans le cadre d'un groupement d'achat.

Des permanences sont organisées régulièrement pour permettre aux habitant.e.s d'échanger sur leur projet et de bénéficier d'une première étude personnalisée. L'accès à ce service se fait via une adhésion au collectif.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :
<https://colicop.fr> ou colicop85@gmail.com | <https://www.elise85.fr>
ou contact@elise85.fr



À travers ces actions, les partenaires locaux contribuent à accompagner les habitants dans leurs démarches en faveur d'une énergie plus durable et maîtrisée.

Vallée de la Margerie : les travaux de restauration se poursuivent

Dans le cadre du programme **Territoire Engagé pour la Nature (TEN)**, la commune a poursuivi les travaux de restauration écologique sur les étangs de la vallée de la Margerie.

Après un premier chantier participatif à l'automne et l'intervention des élèves du **Lycée Nature** en janvier, plusieurs opérations techniques ont été réalisées. Les équipes sont intervenues pour **supprimer des ouvrages dégradés** (digues et aménagements anciens) et **éradiquer les bambous**, espèce invasive présente sur le site.



Restauration du lit mineur du ruisseau de la Margerie

En parallèle, un travail d'**abaissement progressif des plans d'eau** a été mené afin de restaurer le lit mineur du ruisseau et de retrouver un écoulement plus naturel. Cette intervention hydromorphologique vise à rétablir la **continuité écologique**, en permettant notamment la circulation de l'eau, des sédiments et de la faune aquatique.

La création d'une **mare déconnectée du cours d'eau** est en cours de création, afin de diversifier les habitats et de favoriser la biodiversité locale, notamment pour les amphibiens et les espèces inféodées aux zones humides.

Ces travaux ont été réalisés en régie, en lien avec les partenaires locaux. L'**association dompieroise de pêche** a accompagné la commune dans le suivi des opérations, permettant d'ajuster les interventions au regard des équilibres du milieu. Dans ce cadre, l'association assure également une **surveillance du niveau d'eau**. En cas de baisse trop importante, elle intervient pour récupérer les poissons présents et les transférer vers les étangs.

Un **suivi de l'évolution du site** est désormais mis en place afin d'observer les changements et d'accompagner la dynamique naturelle engagée.

Une réflexion est en cours pour organiser un **chantier participatif** réunissant les Dompierroises, les Dompierrois ainsi que les associations locales. Cette initiative viserait à **remettre le site en état**, notamment en procédant au retrait des déchets, à l'élimination des dégradations, au dégagement des branches, à l'évacuation des résidus de travaux et plus largement, au nettoyage des éléments laissés par les anciens propriétaires.

Nilemaint : une solution simple et efficace pour la maintenance

Installé à Dompierre-sur-Yon depuis 21 ans, Cédric CHARPENTREAU cumule plus de 20 ans d'expérience en maintenance industrielle au sein d'entreprises vendéennes. Fort de ce parcours, il a créé Nilemaint, une solution complète dédiée à la gestion de la maintenance, allant de l'audit au logiciel, en passant par la mise à disposition de main-d'œuvre qualifiée.

Le logiciel Nilemaint permet de créer et suivre des demandes d'interventions dans tous les domaines (électrique, mécanique, plomberie, menuiserie, espaces verts...) et d'y enregistrer comptes rendus, photos et temps d'intervention. Il peut même générer automatiquement des alertes pour des tâches périodiques, assurant une traçabilité optimale, la fluidité des consignes et un réel gain de temps. Accessible sur ordinateur et mobile, il permet également d'exporter des statistiques et des check-lists pour les travaux récurrents.



Initialement conçu pour les industries agroalimentaires soumises à des normes strictes, Nilemaint s'est rapidement montré utile pour les collectivités et les campings. Sa force réside dans sa simplicité d'utilisation et son tarif abordable, même pour les utilisateurs peu technophiles.

Bien que l'application soit ouverte à un large public, Cédric CHARPENTREAU privilégie pour l'instant l'accompagnement des entreprises et collectivités vendéennes.

Contact : contact@nilemaint.fr – 06 72 76 43 81



TechniFoam85

La flexibilité des élastomères au service du sur-mesure

SCAN 3D
CONCEPTION CALAGES / PROTECTIONS
EXTRUSION THERMOPLASTIQUE
etudes@technifoam85.com



Technifoam85 : des solutions sur mesure pour l'industrie et la logistique

Installé à Dompierre-sur-Yon avec son épouse vendéenne, Jonathan GLEMAREC a fondé Technifoam85 en octobre 2025, après treize années passées dans le secteur du caoutchouc et des matières plastiques. Attiré par l'état d'esprit du département mêlant tradition, innovation et ambition, il a choisi de créer une entreprise spécialisée dans les solutions de calage mousse et de protection sur mesure.

Technifoam85 propose des solutions variées : aménagement de servantes d'atelier, mallettes de transport pour matériels sensibles, confection de bâches de protection pour outils et chariots, ou encore profilés thermoplastiques pour sécuriser les quais de chargement et les infrastructures industrielles. Tous les produits sont conçus pour optimiser l'organisation des ateliers, réduire les pertes d'outils et diminuer les coûts liés aux chocs sur pièces ou aux accidents.



L'entreprise s'adresse à différents secteurs : industries mécaniques, aéronautiques, construction navale, agroalimentaires, mais aussi garages, services de maintenance, artisans et déchetteries dans les Pays de la Loire et la moitié nord de la Nouvelle-Aquitaine. Tous les produits sont fabriqués en France, avec un projet à moyen terme de produire localement en Vendée.

Contact : etudes@technifoam85.com – 06 21 21 50 71 – LinkedIn Technifoam85

Site internet : www.technifoam85.com

GVE : une entreprise d'électricité au service des particuliers

Installé à Dompierre-sur-Yon, Valentin GAUTHIER, a créé son entreprise d'électricité GVE rue Sainte-Élise. Originaire du Maine-et-Loire, il s'est formé en Vendée avant d'acquérir une solide expérience professionnelle. Son parcours lui a permis de développer une expertise variée, notamment dans le domaine de la rénovation.

C'est à la suite de l'achat et de la rénovation d'une grange sur la commune, avec sa compagne, qu'il a choisi de s'installer durablement à Dompierre-sur-Yon. L'envie d'entreprendre, présente depuis ses débuts, s'est concrétisée avec la création de son entreprise, portée par la volonté de proposer un service de qualité et de proximité. Aujourd'hui, GVE intervient principalement dans un rayon de 50 km autour de Dompierre-sur-Yon. L'entreprise propose des prestations complètes en électricité : installations neuves, rénovation, dépannage, ventilation (simple et double flux) ainsi que la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques.



Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de ses clients, l'entreprise s'adresse principalement aux particuliers, tout en intervenant également auprès de professionnels selon les besoins. À l'écoute, Valentin GAUTHIER accompagne chaque projet avec attention, en apportant conseils et solutions adaptés, tout en veillant à suivre les évolutions techniques de son métier.

Contact : 06 38 48 57 67 – contact@gve-85.fr

DESFEUX CARRELAGE et DESFEUX PAYSAGE : une entreprise familiale au service de vos projets



Implantée en Vendée depuis plus de 15 ans, l'entreprise de Franck DESFEUX a évolué au fil du temps. Créée en 2012 avec Laurent BRECHOTTEAU, elle devient en 2025 la SAS DESFEUX CARRELAGE suite au départ à la retraite de Laurent BRECHOTTEAU. Dans le même temps, Franck DESFEUX et Corentin, présent depuis son apprentissage en 2012, lancent DESFEUX PAYSAGE afin de distinguer les activités d'aménagement intérieur et extérieur.

Aujourd'hui, DESFEUX CARRELAGE intervient dans les travaux de carrelage, de revêtements de sols souples, de faïence ainsi que dans la réalisation de salles de bains clés en main. De son côté, DESFEUX PAYSAGE est spécialisé dans les aménagements extérieurs : terrasses (carrelage sur plots, résine de marbre, pierre naturelle), allées en pavage, bétons décoratifs et pose de clôtures.

Les deux structures accompagnent particuliers et professionnels, avec une attention particulière portée à chaque projet. Cette approche sur mesure, associée à une forte présence locale et à des liens avec le tissu associatif, fait la force de cette entreprise familiale.

Pour tout renseignement ou projet, il est possible de contacter l'entreprise au 02 51 05 95 75, par mail à contact@sasdesfeux.fr ou contact@desfeuxpaysage.fr, ou de se rendre directement dans leurs locaux 6 allée des Compagnons 85170 Dompierre-sur-Yon.

Dossier



Pascal MOLLÉ, Adjoint au Maire, en charge des finances

BUDGET 2026

Le 27 avril, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2026 avec près de 7 millions d'euros pour agir en faveur du quotidien des Dompierroises et des Dompierrois, tout en préparant l'avenir de la commune avec comme grandes orientations : renforcer les services du quotidien, agir pour la transition écologique, développer la solidarité et la cohésion sociale, soutenir la vie associative, culturelle et économique, accompagner les parcours de vie à tous les âges et faire vivre une démocratie locale plus participative et transparente.

En chiffres

7 ans

C'est le ratio de désendettement de la commune en 2025, soit le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement la dette, si on utilise toute l'épargne annuelle générée par la collectivité. À titre de comparaison, le seuil d'alerte est fixé à 12 ans. L'équipe municipale s'est fixée l'objectif de ne pas dépasser 10 années.

4,6 millions €

C'est le montant du budget 2026 consacré aux dépenses de fonctionnement. Celle-ci regroupe l'ensemble des charges courantes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : personnels, énergie, entretien et maintenance, soutien à la vie associative, etc.

350 000 €

C'est le montant des nouvelles dépenses de fonctionnement pour 2026. Une partie de ces dépenses s'impose à la commune (hausse des cotisations retraite, participation à la mutuelle, inflation, etc.). L'autre partie résulte de choix municipaux : augmentation des moyens consacrés à l'entretien des espaces publics, recrutement d'un agent en charge du suivi des projets d'aménagements et du quotidien.

Transparence : revalorisation de la fiscalité

En 2026, la commune fait face à une augmentation significative de ses charges de fonctionnement, estimée à 350 000 €, ce qui limite fortement ses capacités d'investissement. Le 15 mars dernier, lors des élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance pour les six prochaines années. Cette confiance nous engage à mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons sollicité vos suffrages. Afin de respecter nos engagements et de maintenir une gestion saine, juste et responsable des finances publiques, il est nécessaire d'augmenter les taux de fiscalité à hauteur de 6 points. Concrètement, pour les propriétaires, cette évolution représente une hausse moyenne de la taxe foncière d'environ 9 € par mois. Nous sommes conscients de l'effort que cela représente. Toutefois, cette décision est indispensable pour continuer à investir et construire, ensemble, une commune plus solidaire, dynamique et agréable à vivre pour toutes et tous.

Un contrôle indépendant pour garantir une gestion rigoureuse

La commune a récemment fait l'objet d'un contrôle par la Chambre régionale des comptes, une juridiction publique indépendante chargée de vérifier la bonne utilisation de l'argent public. Son rapport, portant sur la période 2019-2024, confirme la solidité et la qualité de la gestion municipale. Il formule également plusieurs recommandations techniques qui permettront d'améliorer encore la fiabilité des comptes, la transparence et le respect des procédures. Ce travail s'inscrit dans une démarche continue : garantir une gestion saine, sécurisée et responsable des finances communales.

2,4 millions d'euros pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et préparer l'avenir



Aménagement et habitat

305 000 € – Démolition et dépollution du site Art Solo pour construire des logements et une cellule commerciale (subventions : 60 %)

70 000 € – Réaménagement du parking du pôle santé de la Margerie pour améliorer le confort des usagers

Patrimoine public

60 000 € – Travaux de consolidation de l'église pour assurer sa pérennité (subventions : 20 %)

100 000 € – Entretien et amélioration des bâtiments publics pour la qualité d'usage des associations et des particuliers



Voirie et réseaux

43 000 € – Place des Baradelles

20 000 € – Finalisation de la rue de Bellevue

15 000 € – Entretien des poteaux incendie

Mobilités

340 000 € – Liaison douce secteur Garlière pour relier le bourg aux villages, pour rejoindre les services, les écoles et les entreprises (subventions : 70 %)



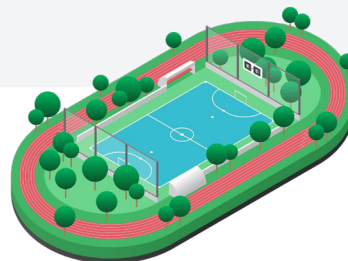
Matériels et équipements

100 000 € :

- Tondeuse pour le service des espaces publics
- Robot tondeuse pour le stade
- Serveur informatique pour l'administration
- Tables pour les événements communaux et associatifs
- Rideaux pour l'école
- Etc.

Complexe sportif de la Braconnière

156 000 € – Études préalables au réaménagement du complexe (vestiaire, club house)



Remboursement du capital des emprunts

600 000 € – 10 emprunts en cours (2004, 2006, 2007, 2016, 2017, 2019. Une renégociation de trois contrats en 2021, deux en 2023 et un en 2024). *En savoir plus : Dompierre Infos n° 156*

Commémoration du 8 mai - 80^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945

Les communes de Dompierre-sur-Yon, de la Ferrière et l'association de l'Union Nationale des Combattants vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du vendredi 8 mai à 11h Place de la Paix à La Ferrière. Dépôt de gerbe à Dompierre-sur-Yon au monument aux morts à 9h. **Rendons hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la paix, la liberté et les valeurs de la République.**

Journée cycliste - Dimanche 17 mai 2026
Le Vélo Sport Dompierrois organise une grande journée dédiée au cyclisme à Dompierre-sur-Yon, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme. Plusieurs courses se dérouleront sur un circuit de 6,3 km au cœur de la commune. **Plus d'informations dans le flyer agenda des associations.**

Fête de la Nature



Du 19 au 31 mai
Deux semaines d'activités pour célébrer la nature et sensibiliser à sa préservation : ramassage des déchets, journée citoyenne pour les enfants, balade contée, observations, inauguration, conférence, initiation à la pêche, expositions et bien d'autres surprises.

Plus d'informations sur www.dompierre-sur-yon.fr

Portes ouvertes des associations



Samedi 30 mai de 9h à 12h30 salle Alphonse Magaud. Plus de 40 associations dompieroises vous ouvrent leurs portes ! Venez découvrir la richesse et la diversité des activités proposées à Dompierre-sur-Yon.

Au programme : rencontres, échanges, découvertes, inscriptions... et pourquoi pas, de nouvelles passions à explorer !

Fête des artisans et des commerçants du centre

Dimanche 31 mai de 8h à 14h, Place de la Résistance et du Maquis R1

La fête des artisans et commerçants en lien avec la fête de la nature organisé par l'ACAD met à l'honneur : marchand.e.s, commerçant.e.s, artisan.e.s et productrices et producteurs locaux. **Au programme : découverte, dégustation, animations et ambiance conviviale.**

Fête de la musique

Vendredi 19 juin à partir de 19h30. Place de la Résistance et du Maquis R1, Place sous la Mairie, Place du Prieuré. Soirée musicale, dansante et conviviale avec groupes émergents, différents genres musicaux et stands gourmands.

Plus d'informations sur la programmation sur notre site internet : www.dompierre-sur-yon.fr

Nouveau format pour l'agenda des associations

Pour renforcer la visibilité des activités associatives, le flyer des associations de Dompierre-sur-Yon adopte un nouveau format, diffusé environ toutes les six semaines en ligne et directement dans les boîtes aux lettres.

Ce nouveau flyer propose désormais :

- Un format plus lisible et attractif,
- Une présentation sous forme de calendrier,
- Un contenu recentré sur l'essentiel, avec renvoi vers les associations pour les détails des événements.

Les Dompierroises et Dompierrois pourront ainsi suivre facilement l'actualité associative de la commune et découvrir en un coup d'œil les rendez-vous à ne pas manquer. Cette évolution permet de mieux valoriser le dynamisme et la diversité du tissu associatif local.



Tribune Dompierre Avance !

À l'issue des élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire un nouveau mandat au service de Dompierre-sur-Yon. Nous vous en remercions sincèrement. Cette confiance nous honore et nous engage : elle nous oblige à agir avec exigence, transparence et détermination. Le cap que nous fixons pour les années à venir est clair. Nous voulons construire, avec vous, une commune plus attractive, plus écologique et plus solidaire, en restant fidèles à ce qui fait l'identité de Dompierre-sur-Yon : sa qualité de vie, son dynamisme et son esprit collectif. Être une commune plus attractive, c'est accompagner le développement de notre territoire, soutenir le commerce de proximité, renforcer nos équipements et valoriser notre cadre de vie. C'est aussi permettre à chacune et à chacun de trouver sa place, que ce soit pour habiter, travailler ou s'engager dans la vie locale. Être une commune plus écologique, c'est agir concrètement pour préserver nos ressources, protéger notre environnement et préparer l'avenir. Cela passe par des choix responsables en matière d'aménagement, de mobilités, d'énergie et de gestion des espaces naturels, en conciliant développement et respect du cadre de vie. Être une commune plus solidaire, c'est rester attentifs à toutes et tous, en accompagnant les plus fragiles, en soutenant les familles, les aînés, la jeunesse et le tissu associatif. C'est faire vivre une commune où chacune et chacun se sent écouté, respecté et considéré. Mais au-delà de ces priorités, notre méthode est essentielle. Nous voulons aller encore plus loin dans le dialogue citoyen, en associant davantage les Dompierroises et les Dompierrois aux réflexions et aux décisions qui concernent leur quotidien. Parce que les meilleurs projets sont ceux que l'on construit ensemble. Ce mandat sera celui de l'action, du dialogue et de la responsabilité. Nous avancerons avec sérieux, humilité et engagement, dans le respect des valeurs républicaines qui nous rassemblent. Nous sommes prêts à servir Dompierre-sur-Yon. Avec vous, pour vous, pour aujourd'hui et pour demain.

Groupe - Dompierre Avance !



Virginie HERSANT, Adjointe au Maire, en charge des solidarités, de la santé, de l'inclusion et de l'égalité femme/homme.

Registre canicule et grand froid : inscription des personnes vulnérables

Dans le cadre des dispositifs de prévention liés aux épisodes de canicule et de grand froid, la commune de Dompierre-sur-Yon procède à la mise à jour de son registre des personnes vulnérables. Ce registre permet d'assurer un suivi et une veille auprès des personnes les plus fragiles en cas de conditions climatiques exceptionnelles. Il concerne notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ainsi que les personnes isolées ou en situation de fragilité.

L'inscription, gratuite, peut être réalisée à tout moment, soit par la personne concernée, soit par un proche. Elle permet aux services municipaux de prendre contact avec les personnes inscrites en cas d'alerte, afin de s'assurer de leur situation et de leur apporter, si nécessaire, une aide adaptée.

Les inscriptions peuvent se faire :

- En mairie, aux horaires d'ouverture
- Par téléphone au 02 51 07 59 08
- Par courriel à mairie@dompierre-sur-yon.fr

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de solidarité et de prévention, visant à protéger les habitants les plus exposés face aux aléas climatiques.



Annick CONSTANT, conseillère municipale, en charge des commerces et artisans de proximité et aux marchés

Marché local et foodtruck : des rendez-vous toute la semaine



Le marché de Dompierre-sur-Yon se tient chaque mercredi et dimanche matin, de 8h à 12h30, sur la place de la Résistance et du Maquis R1.

Le mercredi, retrouver :

- La boucherie Genôte,
- Au retour de la pêche,
- Les fruits de Mum selon les saisons (miel, confitures...)

Le dimanche matin, l'offre s'élargit avec :

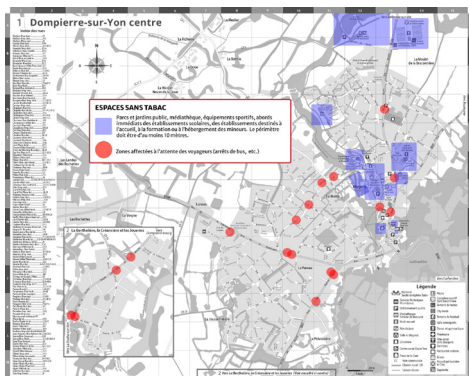
- La fromagerie MJ
- La boucherie Genôte
- La Pause Gourmande
- Les huîtres
- Saperlipopette, présent un dimanche par mois.

Un rendez-vous est également proposé le dimanche soir avec La Pause Gourmande.

En complément, plusieurs commerces ambulants sont présents sur la commune :

- Liberty Truck, le vendredi soir place de la Résistance et du Maquis R1,
- Le Ch'tis Yonnais, le mardi et jeudi midi à l'Éraudière, ainsi que le jeudi soir sur la place,

Ces rendez-vous réguliers participent à l'animation du centre-bourg et offrent aux Dompierroises et Dompierrois une diversité de produits tout au long de la semaine.



Espaces sans tabac : une réglementation pour protéger tous les publics

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la réglementation nationale interdit de fumer dans plusieurs espaces publics, notamment les parcs et jardins, les abords des écoles et crèches, les équipements sportifs et culturels ainsi que les zones d'attente des transports.

À Dompierre-sur-Yon, cette évolution s'accompagne de la mise en place d'une signalétique dédiée et d'une adaptation des équipements municipaux. Ainsi, les cendriers ont été retirés aux abords de certains sites publics. Cette démarche vise à être en cohérence avec la réglementation et à rendre ces espaces clairement identifiables comme zones sans tabac.

L'interdiction s'applique pendant les périodes d'utilisation des lieux et concerne un périmètre d'au moins 10 mètres défini autour de ces espaces. Elle a pour objectif de protéger les publics les plus vulnérables, notamment les enfants, de limiter l'exposition au tabagisme passif et de contribuer à un cadre de vie plus sain.

Pour consulter le détail des zones concernées sur la commune, une carte est disponible sur le site internet <https://www.dompierre-sur-yon.fr/espaces-sans-tabac-a-dompierre-sur-yon/>



Antoine GALOIS, adjoint au Maire, en charge des bâtiments et espaces publics, patrimoine et accessibilité

Art Solo : un lieu chargé d'histoire au cœur du bourg



Dans le dernier numéro de Dompierre Infos (#166), la commune présentait le projet Art Solo, future opération structurante pour le centre-bourg. En lien avec l'association Dompierre Patrimoine, il a semblé essentiel de revenir aujourd'hui sur l'histoire de ce site emblématique, témoin de la vie locale depuis plusieurs décennies.

Situé dans une rue historiquement commerçante, le bâtiment a longtemps été un lieu de passage et d'échanges. Au début du XX^e siècle, il abrite l'hôtel-charcuterie BERTHOMMÉ. Auguste BERTHOMMÉ, fils de la maison, se distingue par son engagement discret dans les parachutages d'armes du maquis R1. Le lieu évolue ensuite : charcuterie dans les années 1950-1960, café animé, puis restaurant de noces et banquets, avant de devenir le restaurant Art Solo avec sa salle d'exposition, qui donnera son nom au site.

Dans les années 2000, Art Solo se fait connaître pour sa galerie où de nombreux artistes présentent leurs œuvres, ainsi que pour des expositions collectives en partenariat avec Espac'Yon. Le bâtiment accueille aussi des activités plus quotidiennes : une auto-école (1987-1990), puis le club du Vélo Sport Dompierrois, preuve de sa capacité à s'adapter aux besoins du moment.

Plus récemment, il héberge une activité de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie et cuisiniste. Depuis 2007, la commune a progressivement constitué une emprise foncière autour du site, avec l'acquisition de biens voisins, permettant d'envisager un projet d'ensemble.

Aujourd'hui, le projet Art Solo s'inscrit dans cette continuité : faire vivre un lieu chargé d'histoire en l'adaptant aux besoins actuels, tout en conservant la mémoire de ce qui a fait son identité. Entre patrimoine, vie locale et nouveau projet urbain, Art Solo incarne pleinement l'évolution du centre-bourg de Dompierre-sur-Yon.

Dompierre-sur-Yon en images

une sélection de temps forts pour la commune

TRAVAUX - DÉMOLITION ART SOLO

Janvier 2026

La démolition du site Art Solo, engagée début janvier, progresse à bon rythme. Ce chantier marque une nouvelle étape dans l'évolution du secteur, avec des travaux qui avancent efficacement. Des images permettent de suivre l'avancée de cette transformation du paysage urbain.



MOMENT CONVIVAL BÉNÉVOLES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE - 27 janvier

La commune a souhaité remercier les bénévoles de la Banque alimentaire à l'occasion d'un moment convivial autour d'une galette. Un temps d'échange chaleureux pour saluer leur engagement quotidien et leur investissement au service des autres. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation et votre solidarité.

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE - CHARLES PIVETEAU

13 février 2025

La commune a remis la médaille de Dompierre-sur-Yon à Charles PIVETEAU, en reconnaissance de son parcours sportif remarquable. Il a récemment accompli son 100^e marathon, une performance exceptionnelle réalisée aux côtés de ses trois enfants. Un bel exemple de persévérance, de passion et de partage.



SOLIDARITÉ - COLLECTE POUR LE CCAS

5 mars

Une centaine de produits d'hygiène et d'entretien ont été remis au CCAS grâce à une initiative solidaire portée par Alina SAEZ-GAUTHIER et les salariés de l'entreprise Vendée Fluides Énergies, spécialisée dans le domaine des énergies, à Dompierre sur Yon. Ces dons, destinés aux bénéficiaires du CCAS, témoignent d'un engagement concret en faveur de la solidarité locale. Une belle action collective, porteuse de sens et de générosité.



TRAVAUX - PRIEURÉ

Le chantier du Prieuré avance à un très bon rythme. Cette future réalisation, au cœur du centre-bourg, prend progressivement forme au fil des semaines. Les travaux en cours témoignent de la dynamique de développement de la commune et permettront prochainement d'accueillir de 12 nouveaux logements et un commerce de proximité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DÉPOUILLEMENT

15 mars

À l'occasion du dépouillement des élections municipales, de nombreuses Dompierroises et de nombreux Dompierrois se sont mobilisés pour participer à ce moment essentiel de la vie démocratique. Merci pour votre engagement, votre disponibilité et votre contribution au bon déroulement de ce temps fort citoyen.



SOUTIEN ASSOCIATIF – LES BLOUSES ROSES

Mars 2026

La commune tient à saluer l'engagement d'Aude LHOMMEAU et Laure SIMON, des Jolies Mirettes, pour leur partenariat et leur soutien à l'association des Blouses Roses. Cette association intervient auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en EHPAD, apportant écoute, réconfort et moments de joie. Une belle initiative solidaire, porteuse de valeurs humaines essentielles.

RÉUNION GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS

31 mars

La réunion générale des associations s'est tenue à la salle Magaud, réunissant les acteurs du tissu associatif dompierois. Ce temps d'échange a permis de partager les projets à venir et de renforcer les liens entre la commune et les associations. Merci aux bénévoles et responsables associatifs pour leur engagement au service de la vie locale.



NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES AU BAR MAN

Depuis le 6 avril

Le Bar Man tenu par Christophe et Nadège change de propriétaires avec l'arrivée de Marina et Nicolas, qui reprennent l'établissement. Une nouvelle page s'ouvre pour ce lieu de convivialité bien connu des Dompierroises et Dompierrois.

PARTOUT EN FRANCE

DÉCOUVERTE DE LA VIE DU SOL

GRATUIT

RAMASSAGE DES DÉCHETS

INAUGURATION DE
LA MICRO-FORÊT

ATELIER CUISINE
BIO ET LOCAL

CONFÉRENCE

BALADE CONTÉE

EXPOSITIONS



la 20^E
FÊTE DE
LA NATURE

DU 20 AU 25 MAI 2026

À DOMPIERRE-SUR-YON
DU 19 AU 31 MAI

PROGRAMMATION SUR :

WWW.DOMPIERRE-SUR-YON.FR

Financé
par



Avec le soutien
de



© atelier 1490

Envie d'en savoir plus ? Tous les organisateurs et
partenaires vous attendent sur notre site et sur le flyer.

